

R9

THÉMATIQUE

Protection des espèces menacées

SOUS-QUESTION

Quels sont les outils dédiés à la préservation de la biodiversité et comment sont-ils mis en œuvre sur le territoire ?

QUESTION CLÉ

Quelles sont les réponses apportées par les acteurs du territoire pour préserver la biodiversité ?



PART DES PLANS NATIONAUX D' ACTIONS DÉCLINÉS DANS LA RÉGION



Présentation

Les plans nationaux d'actions (PNA) ont vocation à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Ils visent principalement à améliorer les connaissances sur les espèces et leurs habitats, à coordonner les actions de gestion et de restauration, à définir des priorités d'actions et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et les politiques publiques. Ces PNA sont mis en œuvre localement par les territoires concernés.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

$$\frac{\text{Nombre de PNA en cours de validité déclinés sur le territoire régional}}{\text{Nombre de PNA en cours de validité qui concernent le territoire régional}} \times 100$$

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Les espèces qui font l'objet d'un « PNA qui concerne le territoire régional » sont les espèces présentes sur le territoire régional et dont l'enjeu de conservation à l'échelle régionale est important.

Les PNA déclinés sur le territoire régional sont les PNA qui font l'objet d'une « déclinaison régionale » associant la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et un ou plusieurs partenaires régionaux (collectivités territoriales, établissements scientifiques et techniques, gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, socio-professionnels...).

Les plans d'actions émanant d'initiatives locales n'ont pas vocation à être comptabilisés directement dans le calcul de l'indicateur.

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (pourcentage de PNA déclinés sur le territoire régional pour l'année de référence et les suivantes).



Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

D'après les indications fournies par le service statistiques du Ministère en charge de l'Ecologie, au 1^{er} avril 2013, 72 plans nationaux d'actions sont déclinés en France, dont 57 en France métropolitaine et 15 dans les collectivités d'outre-mer. A cette date, 5 d'entre eux sont en projet, 14 en cours de rédaction, 9 en phase de validation, 33 mis en œuvre (correspondant aux PNA en cours de validité) et 11 terminés ou en évaluation.

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Une forte proportion de PNA déclinés sur le territoire montre l'implication des régions dans la protection des espèces qui les concernent.

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

En complément de cet indicateur, il est possible d'indiquer :

- la **part d'espèces en catégories menacées** dans les Listes rouges régionales ou dans les Listes rouges nationales (catégories CR, EN et VU) faisant l'objet d'un PNA décliné dans la région (par analogie avec l'indicateur de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) « *Espèces menacées concernées par un plan national d'action* »).
- le nombre de PNA en **cours d'élaboration** sur le territoire régional, le nombre de PNA en **cours de mise en œuvre** et le nombre de PNA **arrivés à échéance** (selon une proposition dans l'analyse de l'indicateur ONB coordonnée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité).
- le **budget** à disposition du territoire régional pour la mise en œuvre du PNA.
- les **effets** des PNA sur les espèces ciblées.
- le **nombre d'acteurs régionaux** impliqués dans la mise en œuvre des PNA déclinés.
- le **nombre de plans d'actions émanant d'initiatives locales**.



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

- E5.1 – Part des espèces en catégories éteintes ou menacées dans les Listes rouges régionales

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Jeu pour le suivi et l'évaluation des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) : *PNA. Part de PNA pilotés ou déclinés en région abordant la fragmentation des populations (diagnostics ou actions)*
- Observatoire national de la biodiversité (ONB) : *Espèces menacées concernées par un plan national d'action*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

